Conseil des élèves « extraordinaire»

Jeudi 8 janvier

L’ordre du jour est suspendu et sera examiné la semaine prochaine à la même heure.

Nous relisons expliquons le texte lu avant la minute de silence et nous parcourrons la Charte de la Laïcité.

Apprendre ensemble à parler, écouter et pouvoir expliquer aux camarades le sens de la minute de silence et des diverses actions menées (mise en berne du drapeau, deuil national, minute de silence,

Liberté, Laïcité…).

Le texte qui a été lu est affiché dans l’école et sur le site de l’école pour que chacun puisse le lire seul et/ou avec ses parents.

Prochain conseil le jeudi 15 janvier de 13h20 à 13h50.